

**Coupons Sport ANCV
Secteur Sports**



Nom :

Prénom :

Adresse personnelle

Téléphone :

Adresse Professionnelle complète :

Téléphone :

Courrier électronique :

Avez-vous participé à des activités du CAES ?

Oui

Non

Lesquelles et en quelle année ?

Nombre de coupons demandés :

Note : maximum 20 coupons par ouvrant droit, conjoint, et enfant à charge entre 21 et 25 ans. **Les enfants de moins de 21 ans ne peuvent pas être pris en charge par le Secteur Sports.**

Réception des coupons : Via votre CLAS (à préférer)

Envoie par courrier simple

Envoi en recommandé (surcoût de 5€)

Fait à

Le

Signature

COMPOSITION DU DOSSIER :

- formulaire ci-dessus
- Un chèque de 20 € d'arrhes par tranche de 20 coupons
- la fiche agent avec les photocopies demandées si vous ne l'avez pas encore envoyée au CAES

Note : Votre dossier de demande de coupons doit arriver au CAES **avant** le 15 des mois de février, avril, juin, septembre ou novembre. Les envois par courrier électronique ne peuvent pas être acceptés (chèque d'arrhes...). Une facture vous sera envoyée dans les 15 jours, pour un envoi des coupons à réception du règlement.

1. L'envoi des coupons via les CLAS est à privilégier.

2. En cas d'envoi par courrier simple, pas de réclamation possible en cas de perte.

COMITE D'ACTION ET D'ENTRAIDE SOCIALE DE L'INSERM

ATTESTATION DE NON SUBVENTION si conjoint

Ce document peut nous parvenir dans un second temps

Je soussigné(e).....en qualité de

Certifie que Mr/Mme.....

ne perçoit pas de subvention

NOM et Prénom

.....

.....

.....

.....

.....

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Cachet et signature